

Rapport annuel 2024-2025 de la TGIRT Chaudière-Appalaches

Faits saillants

Dates et lieux des rencontres de la TGIRT en 2024-2025

Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
6 juin 2024	Salle de réception du Resto Pub Ryna, Lévis
5 septembre 2024	Salle de réception de La Courtisane, Lévis
28 novembre 2024	Salle de réception de La Courtisane, Lévis
13 février 2025	En visioconférence

Taux de participation des délégués :

82 %

Objectifs annuels 2024-2025 et leur état d'avancement

Objectifs annuels	État d'avancement
Rédiger une première version de la mise à jour de l'entente d'harmonisation du Parc régional du Massif du Sud	Non atteint
Rédiger une première version de l'entente d'harmonisation du Parc régional des Appalaches et de la Zec Jaro	Non atteint
Recenser les initiatives et leurs bases de données en lien avec les chemins multiusages en forêt publique en Chaudière-Appalaches depuis 2015	Atteint
Convenir de critères et d'une procédure de priorisation afin d'identifier les chemins multiusages prioritaires en forêt publique en Chaudière-Appalaches	En cours
Diffuser l'information provenant du Groupe de travail sur les nerpruns et ses partenaires	Atteint
Fournir un appui au Groupe de travail sur les nerpruns et à ses partenaires lorsque nécessaire	Atteint
Avoir une réflexion sur l'impact et l'adaptation aux changements climatiques lors du traitement de chaque enjeu	Atteint
Offrir des opportunités de formation aux membres de la TGIRT afin qu'ils puissent bien comprendre le processus de GIRT et les façons de contribuer à la planification forestière	Atteint
Mettre en évidence <i>a priori</i> la façon dont le travail sur un enjeu pourrait influencer la planification forestière	Atteint
Mettre en évidence <i>a posteriori</i> la façon dont les travaux de la TGIRT ont influencé la planification forestière	Atteint
Mesurer le sentiment d'influence des membres de la TGIRT suite à la présentation du rapport annuel de la TGIRT	Atteint

Autres résultats obtenus

- Deux nouveaux enjeux identifiés : Contraintes aux usages en forêt publique en Chaudière-Appalaches liées à l'envahissement par les Nerpruns bourdaine et cathartique, Intégration des changements climatiques dans les travaux de la TGIRT
- Cinq rencontres du comité du travail sur l'amélioration de la qualité des chemins multiusages prioritaires en forêt publique en Chaudière-Appalaches
- Une Assemblée des Partenaires tenue en novembre
- Transfert de connaissances sur les changements climatiques, la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, les autres insectes et maladies des arbres en Chaudière-Appalaches, les Plans d'aménagement spéciaux, les notions fondamentales liées aux TGIRT, etc.

Rapport annuel 2024-2025 de la TGIRT Chaudière-Appalaches

Faits saillants

Proportion du temps de rencontre par objectif général des rencontres de la TGIRT

Objectifs généraux	Temps consacré	Proportion du temps de rencontre
Informar, discuter et décider en vue de recommander des intrants aux PAFI	375 min (6,3 h)	36,1 %
Réagir aux PAFI amenés en consultation à la TGIRT	68 min (1,1 h)	6,6 %
Acquérir des connaissances pour mieux recommander des intrants aux PAFI ou mieux réagir aux PAFI amenés en consultation	196 min (3,3 h)	18,9 %
Contribuer à l'amélioration des connaissances des membres de la TGIRT pour qu'ils puissent prendre pleinement part aux travaux de la TGIRT	120 min (2,0 h)	11,6 %
Maintenir la certification forestière sur le territoire de l'ancienne UA 035-71	40 min (0,7 h)	
Développer un climat de confiance et de collaboration favorisant le travail constructif à la TGIRT	150 min (2,5 h)	14,5 %
Assurer le fonctionnement technique de la TGIRT	129 min (2,2 h)	12,4 %

Proportion du temps de rencontre consacré à chaque thématique

Thématiques	Proportion du temps de rencontre
Planification forestière et influences de la TGIRT	23 %
Fonctionnement de la TGIRT	14 %
Insectes et maladies	10 %
Points d'information divers	9 %
Connaissance du processus de planification forestière	8 %
Gestion du réseau routier	7 %
Apprendre à se connaître	5 %
Peuplements rares	5 %
Outils de visualisation 3D des données forestières	5 %
Changements climatiques	5 %
Acériculture	4 %
Forêts à haute valeur de conservation	4 %
Nerpruns	2 %

Pour obtenir l'intégralité du *Rapport annuel 2024-2025 de la TGIRT*, consultez la page internet suivante : <https://www.montmagny.com/fonds-et-programmes/programme-damenagement-durable-des-forets-pdf/>

Pour plus d'informations sur la TGIRT Chaudière-Appalaches :
Amélie Denoncourt, ing. f., Coordonnatrice de la TGIRT Chaudière-Appalaches
418 248-5985 poste 347
adenoncourt@montmagny.com